



# flash

ENSEIGNANTS EN LYCÉE PROFESSIONNEL,  
EN SECTION D'APPRENTISSAGE ET EN EGPA

Elise DINNAT responsable VOIE PRO 974

[seunsaelise974@gmail.com](mailto:seunsaelise974@gmail.com)

Tel : 06.92.63.36.91

[se-unsa.org](http://se-unsa.org)

**N° 1 – JANVIER 2020** (Tous nos flashs sont visibles sur le site académique du SE UNSA [ici](#))

**Le flash complète la lettre hebdo réservée aux adhérents et qui concerne TOUT le second degré.**

*Le SE-UNSA vous souhaite une bonne année. Il y aura de nombreuses nouveautés à venir et nous serons toujours à vos côtés pour défendre vos intérêts dans le respect de nos mandats.*

## **Le CAP en 1, 2 ou 3 ans : la circulaire est parue**

Le bulletin officiel N° 3 du 16 janvier 2020 fixe les modalités de la mise en œuvre du CAP en 1, 2 ou 3 ans.

### **CAP en 1 an :**

- PFMP obligatoire de 5 semaines
- Diplôme équivalent OU supérieur
- Possibilité de dispense de certaines matières
- Test de positionnement pédagogique OBLIGATOIRE

### **CAP EN 3 ans :**

- Organisation pédagogique adaptée sur 3 ans (préciser les épreuves passées en 2<sup>ème</sup> année et celles présentées en 3<sup>ème</sup> année)
- Elèves à besoins particuliers
- PFMP obligatoire de 5 semaines minimum OU PLUS à répartir ou pas sur les 3 ans

## **La réforme des LP**

### **Le comité de suivi**

L'UNSA participe aux réunions du comité de suivi. Quelques avancées ont été obtenues

- Création d'une banque de données pour les sujets du chef d'œuvre et de la co-intervention
- Accompagnement des IEN

Une autre réunion aura lieu le 5 février. Nous continuons d'exiger :

- Des heures de concertation incluses dans les obligations de service
- La professionnalisation dès la seconde pour les familles de métiers
- La prise en compte des difficultés de mixité des publics (LP et apprentissage)

## **La rémunération**

Les changements :

- CSG : 9,20 %
- Pension civile : 11,10 %

Grâce au PPCR, l'accès aux promotions est facilité et plus étendu dans tous les corps de l'éducation nationale. Cependant, la revalorisation reste un objectif crucial pour le SE-UNSA. Elle fait partie de la réforme des retraites discutée en ce moment.

## **Le mouvement INTER ACADEMIQUE**

Vous avez dû recevoir votre barème. N'hésitez pas à prendre contact avec nous en cas de désaccord avec les calculs de l'administration.

**Adhésion** Le syndicat ne fonctionne que grâce à vous ; Cliquez [ici](#) pour adhérer et bénéficier d'un accompagnement personnalisé !

*Elise DINNAT responsable voie pro SE UNSA*